



HAL
open science

Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes

Marine Espinat

► **To cite this version:**

Marine Espinat. Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes. ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne, 2016, 4 (1), pp.60-89. halshs-01344525

HAL Id: halshs-01344525

<https://shs.hal.science/halshs-01344525>

Submitted on 12 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rhétorique de la terreur après les attentats parisiens : réflexions sur l'émergence de quelques phrasèmes

Marine ESPINAT
Université Paris-Sorbonne
Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332
espinat.marine@gmail.com

Abstract in English

While Paris plunged 2015 into shock and mourning after two waves of terrorist attacks, media discourse was alive and well, hammering the same news on the radio, in the papers, on the radio and television. In those moments of collective stupor, the media occupy the space of public speech more than any other time. New expressions emerge and are loop relayed before getting adopted, rejected, or forgotten. The aim of this article is to analyze some of those particular expressions, notable by their vivacity in the days and weeks following the attacks. These expressions are presented from two perspectives: the first express terror and the others can be seen as the expression of togetherness. They all reflect a period both of trauma and of semantic fumbling.

Keywords: discourse analysis, phraseology, formulaic language, media discourse, social networks, motivation, interdiscursivity.

Résumé en français

Alors qu'en 2015, Paris plongeait dans la tétanie et le deuil suite à deux vagues d'attentats, le discours médiatique était quant à lui bien vivant, martelant les mêmes nouvelles à la radio, dans la presse papier et à la télévision. Dans ces périodes de stupeur collective, les médias occupent l'espace de discours public plus qu'à tout autre moment. De nouvelles expressions se font jour et sont relayées en boucle pour être ensuite adoptées, écartées ou oubliées. Cet article a pour objectif d'en analyser quelques-unes, particulièrement marquantes par leur vivacité dans les jours et semaines suivant les attentats. Ces expressions y sont présentées sous deux perspectives : les unes disent la terreur, les autres l'être-ensemble. Elles sont à la fois le reflet d'un temps traumatisant et de tâtonnements sémantiques.

Mots-clés : analyse du discours, phraséologie, discours médiatique, réseaux sociaux, motivation, interdiscursivité

Zusammenfassung auf Deutsch

Während Paris im Jahre 2015 nach zwei Wellen von Anschlägen vor Trauer erstarrte, regte sich der Mediendiskurs: Dieselben Nachrichten kamen ununterbrochen im Rundfunk, in den Zeitungen und im Fernsehen. In solchen Zeiten der allgemeinen Fassungslosigkeit, besetzen die Medien mehr denn je den öffentlichen Diskursraum. Neue Redewendungen brechen sich eine Bahn, werden wiederholt, um später übernommen, verworfen oder vergessen zu werden. Der Zweck dieses Artikels besteht

darin, einige dieser Redewendungen zu analysieren, die sich durch ihre Lebhaftigkeit in den den Anschlägen unmittelbar folgenden Tagen und Wochen ausgezeichnet haben. Die hier angesprochenen Redewendungen werden unter zwei Perspektiven dargestellt: die einen drücken den Terror, die anderen das Zusammensein aus. Sie spiegeln gleichzeitig eine traumatische Zeit und semantische Taster wider.

Stichworte : Diskursanalyse, Phraseologie, Mediendiskurs, soziale Netzwerke, Motivation, Interdiskursivität.

Introduction

Au cours de l'année 2015, la France a connu deux épisodes terroristes dont les répercussions – sociétales, politiques, médiatiques, individuelles – ont été de véritables séismes. En janvier, la rédaction de Charlie Hebdo, un supermarché HyperCasher et deux policiers étaient victimes des frères Kouachi et d'Amedy Koulibali. En novembre, les alentours du Stade de France, des terrasses de café et la salle de concert du Bataclan étaient visés. Ces événements traumatiques ont donné lieu à un traitement médiatique des plus fournis : télévision, radio, presse écrite, réseaux sociaux ne cessaient alors de relayer les nouvelles. Dans cette foule de messages, gros titres, mots-clefs, des expressions ont émergé dont on peut interroger l'origine, la pertinence et la durée de vie. Dans cette période, certaines significations ont été redécouvertes¹ ; des polémiques sémantiques n'ont pas manqué de faire surface : autant de signes que ce genre d'événements est vecteur – sur le plan d'une société – d'une nouvelle quête de sens et créateur de nouvelles formes linguistiques. La recherche peine globalement à trouver sa place et son rôle dans l'immédiateté et l'horreur de tels événements ; et pourtant, quelques linguistes se risquent à les traiter, quitte à le faire « à chaud », tel CHARAUDEAU (2002: 31) qui, comme nous, part du principe suivant :

Il est difficile de dire ce que signifie un phénomène social sans le rapporter à ses conditions de production. Les conditions de production sont ce qui donne sens aux signes, ce qui permet que l'on interprète le sens des signes. [...] S'agissant plus particulièrement de la télévision, le sens des informations qu'elle diffuse dépend des conditions dans lesquelles l'instance journalistique est amenée à mettre son discours en scène, et des conditions dans lesquelles le téléspectateur est amené à interpréter ces informations. **Le sens d'un événement n'existe pas a priori, n'a pas de vérité en soi. Son sens, sa vérité résultent d'une rencontre entre les conditions de sa production et les conditions de son interprétation.**²

Interroger les nouvelles formes linguistiques émergentes, les phrasèmes naissants reste une tâche relevant de la linguistique, que ces formes émergent dans des moments de désespoir ou d'euphorie collectif/ve³. Ce faisant, c'est le discours ambiant d'une époque mouvementée que l'on interroge. La mémoire collective de tels événements marquants tient-elle, en partie au moins, à une mémoire « discursive » ? Les discours imprègnent-ils notre perception des faits et/ou notre travail de mémoire en train de se faire ? Après quelques définitions préliminaires, deux axes seront au cœur de notre étude. Il s'agit de deux thématiques résumant les préoccupations et les enjeux sémantiques principaux de cette triste période et qui ont toutes deux véhiculé une

¹ Nous pensons particulièrement au terme « pavoiser » dont le sens concret a resurgi lors de la proposition du gouvernement de mettre des drapeaux aux balcons pour l'hommage de la Nation aux victimes.

² La mise en gras est de notre fait.

³ Dans le bonheur ou le malheur, il s'agit systématiquement de « saisir la diversité des productions discursives qui surgissent, parfois brutalement, dans les médias, à propos d'un fait du monde réel qui devient *par* et *dans* les médias un « événement » : par exemple, la coupe du monde de football de 1998, [...] » (MOIRAND 2007: 4).

phraséologie émergente. Il s'est d'abord agi de dire l'horreur, dans un besoin de parole irréprensible⁴. Puis, le discours sur l'être-ensemble a été central lors de ces événements, s'étalant sur une période allant des quelques heures à plusieurs semaines ou mois après les attentats. À l'aune de différents exemples de suites polylexicales apparues lors de ces événements, nous tenterons de faire ressortir quelques caractéristiques intéressantes : parce qu'elles permettent un questionnement pertinent pour la phraséologie, parce qu'elles révèlent la quête de sens de ces périodes et/ou parce qu'elles interrogent l'importance du symbole, de l'imagé dans la langue et de la mémoire discursive.

I. Remarques définitives

I.1 Délimitation de la phraséologie

Le terme de « phrasème » désigne classiquement les unités linguistiques répondant aux critères fondamentaux de la polylexicalité et de la stabilité, auxquels peut s'ajouter le critère facultatif d'idiomaticité⁵. De toute évidence, chacun de ces critères est plus complexe qu'il n'y paraît. La notion de stabilité, notamment, est étroitement liée à la récurrence et à la reproductibilité des unités phraséologiques :

La reproductibilité des phraséologismes désigne le fait qu'ils sont déjà fixés comme des mini-textes dans le discours et le texte. On ne les produit pas chaque fois de zéro, ces unités finies sont telles quelles à la disposition des locuteurs. Les conditions de leur utilisation doivent cependant être apprises, ce qui diminue quelque peu les charmes de la reproductibilité.⁶ (PALM 1997: 36)

Une unité devient reproductible parce qu'elle a souvent été produite et reproduite sous une forme identique ou extrêmement proche⁷. Il devient alors manifeste que le caractère phraséologique d'une unité n'est pas donné, mais s'est construit. Par conséquent, il peut être déconstruit et/ou la stabilisation d'une expression peut être perturbée, de sorte que l'expression ne devient jamais phrasème. La presse regorge de ces expressions trop éphémères pour accéder au rang de phrasème, se limitant alors à un statut d'« *instant discursif*, qui disparaît des discours médiatiques aussi vite qu'il est apparu. » (MOIRAND 2007: 4). Au vu de ces cas de figure se pose la question de la

⁴ MONNERET, dans son cours succédant les attentats du 13 novembre (2015), distingue entre discours émotionnel, discours référentiel, discours d'opinion et discours de dialogue, ces quatre types se chevauchant souvent. Les formes que nous analyserons ci-après, relevant soit du « discours sur l'horreur », soit du « discours sur l'être-ensemble » sont à la croisée des chemins entre les quatre types proposés par l'auteur, en fonction du moment de l'énonciation, de la situation de communication dans laquelle elles ont été (re)produites, *etc.*

⁵ Pour plus de précisions, voir le numéro 1 d'ELIS (ESPINAT 2013: 3-5).

⁶ « Mit Reproduzierbarkeit der Phraseologismen ist gemeint, daß sie als bereits fixierte Mini-Texte [...] in der Rede und im Text nicht jedesmal von Grund auf neu gebildet werden, sondern schon als fertige Einheiten zur Verfügung stehen. Ihre Gebrauchsbedingungen müssen jedoch erlernt werden, was die Vorzüge der Reproduzierbarkeit etwas schmälert. » (PALM 1997: 36) – orthographe de l'édition.

⁷ Les phrasèmes admettent en effet parfois plusieurs variations : tomber de haut/des nues, perdre la tête/la boule, *etc.*

durée de vie nécessaire à une expression dans le bagage lexical régulièrement activé par les locuteurs pour pénétrer durablement notre mémoire discursive et avoir une chance de survie. Il y a fort à parier qu'il ne s'agit pas là de quelque chose de quantifiable numériquement (et si oui, en quoi ? En nombre d'occurrences dans la presse ?). Sans doute les fonctions poétique, expressive et conative d'un message (JAKOBSON [1963] 2003: chap. XI. Linguistique et poétique) jouent-elles un rôle aussi important que la réitération fréquente de ce message.

Renversons à présent la perspective : il ne s'agit pas seulement d'étudier l'impact de la mémoire discursive sur la mémoire collective. L'analyse de tels phénomènes langagiers polylexicaux et candidats à la stabilité permet en outre de rappeler le rôle de faits, d'événements réels sur notre mémoire discursive. Se pose alors la question de savoir, d'une part, ce qu'est un événement et, d'autre part, en quelle mesure un événement peut correspondre à une réalité linguistique.

Alors, qu'est-ce qu'un événement ? C'est, dit le dictionnaire d'usage, « ce qui arrive et qui a une importance pour l'homme » : un événement *a lieu, se passe, se produit, survient...* C'est ainsi que, pour les linguistes, l'événement a une signification plus technique que dans les sciences sociales : à côté des actions (faire quelque chose) et des états (être/avoir), la notion d'événement peut être décrite formellement, par exemple à l'aide de structures sémantico-syntaxiques [...]. « [D]ire l'événement », c'est en premier lieu le faire passer d'une expérience sensible, « réelle » [...] à des manières de la « dire », de la nommer, de la raconter [...].

Si on poursuit la lecture de l'entrée « événement » du dictionnaire d'usage [...], on reste dans le domaine du langage tout en retrouvant l'humain [...]. **En passant du fait [...] à la médiatisation des paroles prononcées à cette occasion (avant, pendant et après), c'est la mise en discours de l'événement**, voire l'intentionnalité collective (au sens de Searle) des sociétés humaines qui retient l'attention des spécialistes de la communication, de l'analyse linguistique du discours ou des discours sociaux. Mais si « faire l'événement » est « un enjeu des sociétés contemporaines »⁸, **c'est cependant le discours qui contribue à construire l'événement**, voire le référent de l'événement, en lui donnant un « nom » et c'est l'objet d'étude privilégié d'une sémantique discursive qui étudie la façon dont on désigne, on qualifie, on caractérise, on nomme les événements. (LONDEI ET AL. 2013: 12-14)⁹

C'est précisément la mise, et remise, en discours qui nous intéresse dans le présent article : lors des attentats et dans la période succédant directement à ces événements, des formules polylexicales ont émergé qui ont permis non seulement la nomination de certains faits, mais aussi leur perpétuelle re-nomination, leur réactivation dans le discours et dans les mémoires. Parmi les origines envisagées pour les phrasèmes, l'impact des faits de société est souvent omis. Aussi DOBROVOL'SKIJ et PIIRAINEN (2005: chap. 4; 2009: chap. 1) proposent-ils les types de motivation suivants : métaphorique (dont métaphore conceptuelle, métaphore basée sur les structures de type *frame* et kinégrammes¹⁰), symbolique, intertextuelle et indexicale.

⁸ Voir *Interpréter l'événement : aspects linguistiques, discursifs et sociétaux* (BRUNNER ET AL. 2014).

⁹ Seule la mise en gras est de notre fait.

¹⁰ Cf. le tableau rassemblant les différents types de motivation et où ces derniers sont définis plus précisément, à la page 79.

Or, il n'est aucune raison de considérer comme plus valables des types de motivation parfois extrêmement complexes et/ou ténus pour des locuteurs *lambda* (comme la motivation intertextuelle de phrasèmes issus de la littérature classique), et d'occulter d'autres cas dépourvus de cette légitimation par la « haute culture ». La réplique « non mais allô quoi ? » s'est installée dans le lexique de nombreux locuteurs – pas seulement des jeunes ! – et l'auteur de cette réplique (la personnalité *people* Nabila) restera donc un certain temps encore dans la mémoire collective grâce à la persistance de cet énoncé. D'aucuns regretteront que l'on oublie l'origine, autrement plus fameuse, de répliques telles que « couvrez ce sein que je ne saurais voir » (MOLIÈRE, *Tartuffe*) ou « ô rage ! ô désespoir ! » (CORNEILLE, *Le Cid*). Dans la démarche d'un linguiste, cependant, il n'est pas de hiérarchie qui soit acceptable. À une époque où les discours médiatiques sont de plus en plus présents, où les réseaux sociaux contribuent à produire et diffuser des expressions dont les locuteurs se saisiront, contribuant ainsi à les stabiliser, il convient à notre sens de réviser quelque peu le champ de la motivation intertextuelle en produisant des exemples tel le slogan « black blanc beur » ou la formule « Je suis Charlie » que nous aborderons ci-après plus précisément. La définition donnée par les auteurs précédemment citée n'exclut pas, sans pour autant la valider explicitement, la prise en compte de telles « citations » d'une époque. De façon générale, les exemples cités dans cette catégorie sont bien souvent des prototypes de l'intertextualité, à savoir des citations d'auteurs et d'œuvres connus. Il n'est pas impossible que le terme de *texte* contenu dans *intertextualité* fasse quelque peu obstacle à la prise en compte de ce qui émane du discours oral¹¹ et/ou de ce qui n'a pas encore suffisamment été « mis en texte » ou ne l'a pas été dans un contexte digne de l'attention des linguistes. À ce titre, la notion d'*interdiscursivité* proposée par CHARAUDEAU (2006) présenterait l'avantage d'inclure ces pans de discours (principalement oral) délaissés et remplacerait avantageusement celle d'*intertextualité* pour ceux qui la comprennent dans une acception trop étroite :

[L]'*interdiscursivité* pourrait être considérée comme une notion générique de mise en relation de ce qui a été déjà dit, quelle que soit la forme textuelle sous laquelle apparaît ce déjà dit, alors que l'*intertextualité* pourrait être considérée comme sous-ensemble de l'*interdiscursivité* dans la mesure où il s'agit de configurations textuelles répertoriées telles qu'on peut les trouver dans les citations directes ou indirectes, ce que J. Authier Revuz nomme « l'hétérogénéité montrée ».

I.2 Discours à l'œuvre dans les médias et réseaux sociaux

Nous ne nous arrêterons pas sur toutes les caractéristiques – nombreuses – du discours médiatique et du discours émanant des réseaux sociaux ; nous renverrons pour cela à l'excellente synthèse proposée par CHARAUDEAU (2010)¹². Seule nous intéressera la question du médium et des médiateurs, personnes qui transmettent l'information et la répandent.

¹¹ Nous ne reviendrons pas ici sur les distinctions entre *texte* et *discours* – deux termes dont l'histoire en linguistique est riche de rebondissements et de polémiques.

¹² Cf. notamment les parties « Société et domaines d'activités » et « Le dispositif communicationnel et les contraintes discursives dans l'espace public » de l'article cité.

[O]n peut poser que les pratiques des médias contemporains se caractérisent par trois grands types d'« activités » ; informer, divertir et faire de la publicité. Ces « activités » témoignent de savoir-faire distincts (CLAYMAN 2008 ; CHARAUDEAU 2005). Elles engagent donc des instances au profil socioprofessionnel spécialisé : des managers, des journalistes, des animateurs, [...] *etc.* (BURGER 2010: 19)

Chacun de ces domaines (médias et réseaux sociaux) a pour particularité de traiter une information de masse : en la proposant et/ou en la relayant. Il nous semble que ces deux domaines se rapprochent singulièrement, puisqu'ils semblent obéir à la même logique, et à la même contradiction, exposées ci-dessous :

[La sphère médiatique] fonctionne selon une logique symbolique qui est de s'inscrire dans une finalité démocratique en se mettant – idéalement – au service de l'opinion publique et de la citoyenneté en l'informant sur les événements qui se produisent dans l'espace public et en contribuant au débat social et politique par la mise en scène de la confrontation des idées ; elle fonctionne également selon une logique pragmatique de captation du public, car pour pouvoir survivre, tout organe d'information doit tenir compte de la concurrence sur le marché de l'information, ce qui l'amène à tenter de s'adresser au plus grand nombre en mettant en œuvre des stratégies de séduction qui entrent en contradiction avec le souci de bien informer. On voit déjà là la contradiction dans laquelle se trouve le discours médiatique.

Ce faisant, la confrontation au discours médiatique et/ou des réseaux sociaux n'est pas exempte de difficultés méthodologiques tant la discrimination entre ce qui émane directement des médias et ce qui émane du monde politique, par exemple, est ardue.

Toucher aux médias en tentant d'analyser le discours d'information n'est pas une mince affaire. Cela est même plus difficile que de toucher au discours politique. Car après tout il est admis dans le monde du politique que le discours qui s'y déploie a parti lié [sic] avec le pouvoir et donc la manipulation. Alors que le monde des médias prétend se définir contre le pouvoir et contre la manipulation. Pourtant, les hommes politiques utilisent les médias comme moyen de manipulation de l'opinion publique –serait-ce pour le bien-être du citoyen– ; pourtant il est reproché aux médias de constituer un quatrième pouvoir ; pourtant le citoyen semble être souvent l'otage des médias tant par la façon dont il y est représenté que par les effets passionnels que les médias provoquent chez celui-ci, effets qui se trouvent à cent lieues d'une quelconque prétention à l'information. (CHARAUDEAU 2005: 10)

Aussi faut-il garder à l'esprit que l'activité première caractérisant les médias contemporains selon BURGER (voir la citation ci-dessus), l'information, est d'emblée bien plus composite qu'il n'y paraît, soumise à une polyphonie. Cela est d'autant plus vrai et tangible lorsqu'il s'agit d'événements traités de manière immédiate – encore ce dernier terme doit-il être précisé :

- Immédiat dans le sens où la distance temporelle manque – on relaie une information le plus vite possible,
- Non-immédiat au sens second du terme puisque le nombre de médiateurs impliqués, quant à lui, est considérable : agences de presse, communicants, hommes politiques, journalistes, *etc.* sont autant d'acteurs impliqués dans la transmission de ce type d'informations brûlantes.

Enfin précisons-nous, pour compléter la réflexion menée plus haut sur la phraséologie, que la reformulation est un moyen des plus usités dans le discours médiatique. C'est ainsi que le discours médiatique peut devenir un fournisseur inépuisable de formules, plus ou moins nouvelles, et dont la potentialité phraséologique ne dépend plus ensuite que des locuteurs de l'audience.

[U]ne grande partie de la communication dans les médias repose sur les discours produits par d'autres. Les hommes politiques et autres représentants de la sphère publique s'expriment au moyen des médias, qui, à leur tour, se saisissent de ces énoncés et les retravaillent. [...] L'ensemble de ce processus repose en grande partie sur les mêmes unités lexicales et des formulations d'une variété infinie. La communication dans la sphère publique se constitue ainsi en premier lieu à partir d'une structure extrêmement protéiforme de relations entre des énoncés dont la production et la réception par des locuteurs différents a eu lieu dans des contextes différents et à des époques différentes. (STEYER 1997: 12)¹³

II. La phraséologie pour dire l'horreur

Première réaction et premières transmissions sur les ondes et réseaux, c'est l'horreur qui est au cœur des discours qui suivent immédiatement ou presque l'arrivée de la nouvelle dans la presse. Dans les toutes premières acceptions des expressions que nous analyserons ici, c'est bien au « discours émotionnel » (*cf.* note de bas de page n°4, page 63) que l'on a affaire. Le glissement vers des acceptions produites dans un cadre relevant (plus tard) du discours référentiel, d'opinion ou de dialogue, se fait de manière trop subreptice pour que nous puissions poursuivre cette typologie de manière suffisamment rigoureuse. Les définitions de l'horreur, ce faisant, rendent compte de la complexité de cette sensation, mêlant peur, paralysie et incompréhension :

- « **A. - 1.** Violent saisissement d'effroi accompagné d'un recul physique ou mental, devant une chose hideuse, affreuse. **2. Littér.** Profond saisissement de crainte mêlée d'admiration respectueuse devant le sublime, le mystérieux.
B. - 1. Violent sentiment d'aversion morale, de dégoût. [...] » (TLFi)

Exception faite du sens littéraire de ce terme, les autres composantes sémantiques (effroi, violence, aversion, *etc.*) ont bel et bien marqué les discours post-attentats, comme l'atteste l'extrait ci-dessous :

¹³ « [...] ein Großteil der Kommunikation in den Medien besteht aus Reden darüber, was andere gesagt haben. Politiker und andere Vertreter der Öffentlichkeit äußern sich und nutzen dafür die Medien; diese wiederum greifen solche Äußerungen auf und verarbeiten sie. [...] Das alles erfolgt mit einem großen Anteil an gleichen lexikalischen Einheiten und Formulierungen in unendlich vielen Variationen. Kommunikation in der Öffentlichkeit konstituiert sich also vorrangig über ein sehr vielgestaltiges Gefüge von Relationen zwischen Äußerungen, die in verschiedenen Kontexten zu verschiedenen Zeiten von verschiedenen Sprechern produziert und rezipiert werden. »

00:00:03 **HOLL** y a un acte heu d'une exceptionnelle barbarie (.) vient
00:01:16 d'être commis ici à paris (..) contre heu journal °h un
journal c'est à dire *l'expression de la liberté* (.) contre
des journalistes (.) qui heu (.) avaient toujours voulu
montrer qu'ils pouvaient agir (.) en France pour heu (.)
défendre leurs idées et pour avoir justement cette *liberté*
que la *république* protège (...) y avait également des
policiers pour les protéger (..) ceux là (.) journalistes
policiers ont été heu lâchement assassinés °h il y a au
moment où je m'exprime onze personnes qui sont mortes quatre
qui sont **en situation d'urgence absolue** (..) nous n'avons
pas encore le compte définitif (..) de toutes les victimes
(...) mais il y a quarante personnes qui sont maintenant heu
protégées et qui heu sont sauvés (0.5) nous aurons heu dans
quelques heures heu le bilan exact

Extrait 1 : Déclaration à la suite de l'attentat au siège de Charlie Hebdo – 07/01/2015 12h48 (PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE)

Dans l'extrait, des passages ont été mis en italique, révélateurs de l'importance du symbole et du martèlement de grandes valeurs lors de tels événements (*défendre ses idées, liberté, république, etc.*) ; d'autres passages en appellent à l'évocation de l'horreur, éminemment teintée d'hyperbole (cf. les passages soulignés). Aussi la rhétorique de ce temps apparaît-elle de toute évidence comme composite, oscillant entre les deux pôles de l'effroi et du sublime.

Nous nous proposons d'analyser deux expressions, soit émergente et donc candidate à la stabilisation pour la première (l'expression « (victimes/blessés) en état/situation d'urgence absolue »), soit résurgente et candidate à une évolution du désigné pour la seconde (la dénomination « terroristes kamikazes »).

II.1 Victimes « en état/situation d'urgence absolue » : de l'émergence d'une suite polylexicale et candidate à la phraséologie

Ce premier phrasème nous a frappée lors de la brève déclaration de François Hollande le 7 janvier 2015, alors que le Président s'était rendu sur les lieux de l'attentat contre Charlie Hebdo. C'est dans l'extrait produit ci-dessus que cette expression nous est apparue pour la première fois sous une forme qui allait évoluer très vite par la suite de « (en) situation d'urgence absolue » à « (en) état d'urgence absolue ».

Indices de ce caractère émergent de l'expression, les guillemets dont on trouve trace jusque dans les dépêches de l'agence France Presse posent question :

18:07 - PORTE DE VINCENNES, QUATRE PERSONNES SONT GRAVEMENT BLESSEES, "EN URGENCE ABSOLUE"

Extrait 2: Dépêche AFP du 07/01/2015 "Attaque Charlie Hebdo" (www.afp.com)

Les travaux de REY-DEBOVE ([1978] 1997) et AUTHIER-REVUZ (1998) ont permis de mettre en évidence le(s) rôle(s) des guillemets dans le texte, « marque[s] univoque[s] [...] de la place de l'autre » (AUTHIER-REVUZ 1984: 98). Au sein d'une dépêche dont la nature laconique fait toute l'identité, impossible de déterminer si la formulation est ainsi marquée parce qu'elle est reprise d'un discours autre, sous forme

de discours indirect donc, ou si elle l'est par un souci de distanciation avec la formulation en question. Toujours est-il que cette formulation est mise en exergue par les guillemets, preuve s'il en était besoin qu'elle est élevée à un statut particulier.

Au vu du caractère récent de ces événements, des requêtes sur corpus constitués, tel Frantext, n'entrent pas en ligne de compte, du fait du temps de latence entre la production du discours et l'entrée dans de tels corpus. Pour avérer et quantifier l'émergence de cette expression, nous avons dû recourir à une méthode moins rigoureuse, fondée sur des requêtes dans Google Actualités. Les deux expressions candidates « situation de/état d'urgence absolue » ont été entrées comme requête en faisant varier deux paramètres :

- la plage de dates des occurrences concernées : à titre de comparaison, nous avons effectué des recherches sur des plages d'ampleur comparable :
 - une plage d'une année : l'année 2014 comparée à l'année 2015. La prise en compte de ces deux plages permet de vérifier la non-existence de l'expression en question avant l'année 2015.
 - une plage de deux semaines suivant chacun des épisodes terroristes. Ce faisant, on peut se faire une idée du degré de vivacité immédiate et plus distante temporellement de l'expression.

Requête Google Actualités	Période concernée	Résultats totaux	Résultats ciblés	Résultats écartés ¹⁴
« état d'urgence absolue »	01/01/2014 – 31/12/2014	nombre d'articles/dépêches 17	requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 13	hors requête et/ou hors-sujet 4
	01/01/2015 – 31/12/2015	nombre d'articles/dépêches 270	requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 158	hors requête et/ou hors-sujet 112
	07/01/2015 – 23/01/2015		requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 8	
	13/11/2015 – 27/11/2015		requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 100	

¹⁴ Les résultats dits « hors-sujet » correspondent le plus souvent à des occurrences de l'expression qui ne s'appliquent pas à des personnes (victimes, blessés, etc..) et à des occurrences apparaissant dans des commentaires et non dans le corps de l'article/de la dépêche.

« situation d'urgence absolue »	01/01/2014 – 31/12/2014	nombre d'articles/dépêches 4	requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 0	hors requête et/ou hors-sujet 4
	01/01/2015 – 31/12/2015	nombre d'articles/dépêches 111	requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 63	hors requête et/ou hors-sujet 48
	07/01/2015 – 23/01/2015		requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 12	
	13/11/2015 – 27/11/2015		requête + 'victime', 'blessé' ou 'personne' 45	

Tableau 1 : Résultats des requêtes Google Actualités « état/situation d'urgence absolue »

Les résultats ainsi obtenus attestent bel et bien le caractère phraséologique de cette expression, ainsi que son émergence soudaine, puisque les suites ayant servi de requête sont largement moins avérées au cours de l'année 2014 (13 contre 158 en 2015 pour la suite « état d'urgence absolue » ; 0 contre 63 pour « situation d'urgence absolue »). En outre, s'il semble bien que les attentats de janvier 2015 ont permis à l'expression d'apparaître, c'est le discours médiatique environnant les attentats de novembre 2015 qui draine le plus grand nombre d'occurrences (8 en janvier contre 100 en novembre pour « état d'urgence absolue » ; 12 en janvier contre 45 en novembre pour « situation d'urgence absolue »). Il reste en revanche plus malaisé de juger du caractère fugace de l'expression au moyen de cette méthode : comme pour n'importe quel événement médiatique, la récurrence de l'expression est corrélative à celle de l'évocation de l'événement en question. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les chiffres décroître au fur et à mesure du temps écoulé avec l'événement grâce auquel cette expression s'est *a priori* enracinée dans le discours médiatique. Restera donc à lancer des requêtes sur cette expression dans des corpus plus conséquents d'une part, et surtout présentant un plus grand éloignement dans le temps. Force nous a été de constater que cette expression n'est jamais apparue dans le discours médiatique à propos d'attentats hors du sol français¹⁵ (attentats de Parachinar au Pakistan, de Jalalabad en Afghanistan, de Damas en Syrie, etc.). Toutefois, elle réapparaît très furtivement pour évoquer des personnes grièvement blessées en France, mais dans des contextes hors attentats. Nous l'avons par exemple à nouveau entendue lors des manifestations contre la loi El Khomri le 28 avril 2016 : il s'agissait alors d'un policier « hospitalisé en état d'urgence absolue », terme réemployé à l'occasion par Bernard Cazeneuve et relayé par les médias¹⁶. Plus récemment encore, cette expression

¹⁵ Du fait des limites méthodologiques inhérentes au traitement d'un sujet si nouveau et en lien avec l'actualité, cette affirmation repose malheureusement sur notre seule attention et ne peut être étayée par des moyens méthodologiquement plus probants.

¹⁶ Cf. pour exemple l'article suivant : http://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/droit-du-travail/direct-projet-de-loi-travail-salaries-et-etudiants-une-nouvelle-fois-dans-la-rue_1425929.html (consulté le 02/05/2016).

réapparaît à propos de personnes touchées par la foudre dans le parc Monceau, le 28 mai 2016 :

Selon le bilan de la Préfecture de police, «8 enfants et 3 adultes ont été touchés par la foudre. 6 personnes sont en urgence absolue, 5 en urgence relative». Le pronostic vital est engagé pour quatre de ces blessés (trois enfants et un adulte). Les blessés ont été admis à l'hôpital Necker, où a été ouverte une cellule médico-psychologique, que les familles peuvent contacter.

Extrait 3 : Extrait d'un article concernant la foudre tombée au parc Monceau (www.leparisien.fr, 28/05/2016)

Comme on peut le constater avec cet extrait, l'expression continue son évolution : l'existence d'une « urgence absolue » a sans doute permis l'émergence d'une « urgence relative » – bien que cette combinaison puisse indéniablement prétendre au statut d'oxymore ! On remarquera aussi la coexistence de la séquence avec une suite que l'on aurait pu considérer comme concurrente : l'évocation d'un « pronostic vital [...] engagé ». À en croire l'apparition conjointe de ces deux expressions et les chiffres évoqués dans l'extrait, le fait que le pronostic vital soit engagé n'est pas parfaitement synonyme de l'urgence absolue. Aussi la frontière entre l'« urgence absolue » et l'« urgence relative » d'une part, et celle entre l'« urgence absolue », le « pronostic vital engagé » et le fait d'être « grièvement blessé » d'autre part, apparaît-elle comme particulièrement floue dans l'évolution de cette expression.

Revenons-en aux attentats. Si l'état de santé extrêmement alarmant de ces victimes ne fait aucun doute, il ne semble pas anodin de lui appliquer une expression qui n'est pas sans rappeler l'« état d'urgence », situation d'exception instituant pour un temps la dérogation à certaines procédures judiciaires et à certaines libertés publiques. Comme nous le signalions dans le point I.2, le discours politique s'entremêle au discours médiatique, au point qu'ils sont parfois impossibles à discriminer clairement. Aussi voit-on, au sujet de cette expression, qu'elle est d'abord apparue dans la bouche d'un homme politique – peut-être, ou sans doute, émane-t-elle en amont d'une réflexion produite par les « communicants » du pouvoir politique, pourvoyeurs en éléments de langage. Ce faisant, comme le rappelle CHARAUDEAU (2005: 11) qui évoque les « idées toutes faites » préjudiciables à une véritable analyse du discours médiatique :

Les médias ne sont pas une instance de pouvoir. Nous ne disons pas qu'ils sont étrangers aux différents jeux du pouvoir social, nous disons qu'ils ne sont pas une « instance de pouvoir ». [...] Les médias constituent une instance qui n'édicte aucune règle de comportement, aucune loi de conformité, aucune sanction.

[...]

Les médias manipulent autant qu'ils se manipulent. Pour manipuler, il faut un agent de la manipulation ayant un projet et une tactique, mais il faut aussi un manipulé. D'ailleurs, la manipulation n'ayant pas intérêt à déclarer son intention, ce n'est qu'à travers la victime du leurre que l'on peut conclure à l'existence d'une manipulation.

Sans tomber dans la tentation de dénoncer une manipulation ou un jeu de pouvoir, donc, cette proximité des formules interpelle et interroge quant à un possible

amalgame induit chez les récepteurs. En outre – et c’est une fois de plus une question dont la réponse ne pourra être donnée ici, soumise qu’elle est aux temps à venir –, on peut se demander si la proximité lexicale entre l’*état d’urgence* (mesure prise en cas de péril pour le pays) et l’*état d’urgence absolue* (état de santé extrêmement alarmant de victimes) a contribué ou contribuera à la stabilisation de l’expression. Aussi avons-nous pu montrer qu’aux toutes premières apparitions de l’expression, deux variantes se faisaient concurrence où seuls les lexèmes *situation* vs *état* différaient. Assez rapidement, il semblerait que la variante contenant le lexème *état* s’est imposée. Est-ce là le fait du hasard ? Cela est-il dû à la préexistence d’une expression proche ? Est-ce dû à la tentation d’un amalgame entre ces deux événements, où l’état de santé alarmant d’un (grand) nombre de personnes justifierait la mise en place d’une mesure réservée aux situations de danger imminent ?

II.2 « Terroristes kamikazes » et glissement sémantique : désigné original vs désigné actuel

Si l’expression « en situation/état d’urgence absolue » fait partie des nouveautés lexicales post-attentats, on a évidemment vu ressurgir à cette occasion des termes et formules bien connus, mais dont l’abondance des occurrences a eu de quoi attirer notre attention. Restant dans le domaine de la polylexicalité, une autre dénomination a pullulé suite aux attentats de novembre 2015 : « terroristes kamikazes ».

Concernant cette suite polylexicale, on se heurte d’abord à la difficulté de définir ce qu’est le terrorisme, puis à la subjectivité de chacun de ces termes : ceux que nous qualifions de « kamikazes » sont, aux yeux d’autres personnes, des « martyrs », et les « résistants » de la seconde guerre mondiale étaient qualifiés de « terroristes » par le régime de Vichy et ses partisans. La définition du terrorisme est malaisée, et l’entrée proposée dans le TLFi témoigne de la ténuité de certaines distinctions, puisque d’un sens où le terrorisme était le fait d’un pouvoir en place, on passe à un sens où le terrorisme est l’acte commis contre un pouvoir en place :

A. – *HIST.* Politique de terreur pratiquée pendant la Révolution. [...]

– *P. ext.* Emploi systématique par un pouvoir ou par un gouvernement de mesures d’exception et/ou de la violence pour atteindre un but politique. [...]

B. – Ensemble des actes de violence qu’une organisation politique exécute dans le but de désorganiser la société existante et de créer un climat d’insécurité tel que la prise du pouvoir soit possible [...]. (TLFi)

Quant au terme de kamikaze, il a aussi subi des transformations sémantiques et pragmatiques que différentes personnalités, parmi lesquelles SOUYRI, n’ont pas manqué de relever. Comme l’auteur le montre dans un article paru au lendemain des attentats de novembre 2015 (SOUYRI 2015), c’est en grande partie le découpage du monde prévalant au choix de cette dénomination qui pose problème. Des soldats japonais plus ou moins volontaires pilotant des avions voués à s’écraser sur des cibles bien définies et militaires, on est passé au membre d’une organisation non étatique commettant un attentat-suicide aveugle au moyen d’un dispositif explosif. Seuls les éléments du désigné correspondant au suicide restent intacts dans cette nouvelle acception du terme. Comme semble le sous-entendre SOUYRI, le glissement s’est sans

doute opéré en grande partie à l'occasion des attentats du 11 septembre 2001, où la composante de l'attaque aérienne était encore intacte. Dans le tableau suivant, nous avons tenté de rassembler les différents éléments du désigné de cette expression dans la culture européenne.

	Composantes originales du désigné		Composantes actuelles du désigné
terrorisme/ terroriste	régime de terreur instauré par le pouvoir en place.	⇒	acte(s) commis contre un pouvoir en place par une organisation non étatique.
	série(s) de mesures exceptionnelles.		série(s) d'attentats.
kamikaze	nationalité japonaise.	⇒	aucune nationalité précise.
	confession non pertinente.		associé au fanatisme religieux.
	personne désignée : soldat.		personne désignée : éventuellement entraînement paramilitaire.
	attaque aérienne.		personne ou véhicule équipé(e) d'un dispositif explosif ou d'une arme de masse.
	cibles militaires.		attaque aveugle.
	Attaque aboutissant nécessairement à la mort du soldat : composante suicidaire, sacrificielle.		Attentat aboutissant nécessairement à la mort du terroriste : composante suicidaire, sacrificielle.

Tableau 2 : Composantes originales vs actuelles du désigné des termes 'terrorisme/te' et 'kamikaze'

Comme on peut le constater, seule la composante suicidaire/sacrificielle du terme *kamikaze* reste préservée dans les glissements sémantico-pragmatiques qui se sont opérés sur ces termes. La polémique n'a pas manqué de faire surface quant à ces termes dont la signification a tant évolué ; or, on peut objecter à SOUYRI que ces adaptations se sont certainement immiscées au fur et à mesure de l'usage de ces lexèmes, passant d'un sens qualifié désormais d'*historique* au sens répondant aux nécessités de nos réalités actuelles. Aux puristes il conviendra de recommander le terme d'« (auteur d')attentat-suicide » – très usité aussi dans la période post-attentats¹⁷ – dont les deux composantes lexicales semblent faire preuve de moins de flexibilité dans l'interprétation de leur désigné.

¹⁷ Il serait particulièrement intéressant de mener une étude pour voir qui (quel média, quelle personnalité, etc.) préférerait utiliser le terme de *terroriste kamikaze* ou celui d'*auteur d'attentat-suicide*. Cela nécessiterait l'usage d'un corpus bien plus conséquent et dont les métadonnées soient fiables, conditions qui ne peuvent être remplies au moment de la rédaction de cet article.

III. La phraséologie pour dire l'être-ensemble

L'expression de l'horreur, factuelle et crue, s'est rapidement transformée en besoin de sublimation et de résilience. Là aussi, des expressions ont témoigné de ce tournant, qui ont envahi les réseaux sociaux et les discours de chaque période post-attentats (en janvier, puis novembre 2015). Représentatives de la nécessité du discours de l'être-ensemble, elles ont – contrairement aux expressions précédentes – été tout particulièrement relayées par les réseaux sociaux, plus encore que par les médias traditionnels.

III.1 Je suis Charlie/je suis Paris : entre volonté métonymique et émergence symbolique

S'il est une expression dont le caractère phraséologique ne fait pas de doute, et ce malgré la relative nouveauté de ce slogan, c'est bien la formule « Je suis Charlie »¹⁸.

III.1.1 « Je suis Charlie » et ses variations en janvier 2015 : réflexions sur la flexibilité et la stabilisation d'une suite polylexicale nouvelle

Dans le I.1, nous parlions de l'importance de la récurrence et de la reproductibilité d'une suite polylexicale dans sa stabilisation au sein du discours. À cela, on pourrait ajouter la capacité d'une formule à évoluer sans compromettre sa reconnaissance par les locuteurs. Lorsqu'une formule peut être changée, détournée, parodiée, *etc.*, elle fait preuve d'un degré supplémentaire de stabilité puisque la reconnaissance de la formule originale, en creux de la nouvelle, perdure au-delà de la modification opérée (qui peut être lexicale, typographique, *etc.*).

Aussi la formule « Je suis Charlie » a-t-elle connu de nombreuses évolutions :

- hésitation entre la première personne du singulier et celle du pluriel dans les premiers temps de son existence : Je suis Charlie/Nous sommes Charlie (voir figure 2 ci-dessous),
- modifications typographiques et/ou par insertion d'une image : de nombreuses variations ont en effet inclus un crayon ou un pinceau :



Figure 1 : Dessin de Jean Jullien, partagé sur la page de soutien à Charlie Hebdo sur Facebook

¹⁸ Sur la genèse de ce slogan et sa forme graphique, voir CASSELY (2016).



- insertion d'un autre élément lexical, tel le pronom *tous* qui apparaît à la une de Libération au lendemain des attentats :

Figure 2: Une du quotidien Libération au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo

- variations du nom propre : *Je suis Ahmed*, en référence à Ahmed Merabet, premier policier à être intervenu sur les lieux ; *Je suis Franck*, en référence à Franck Brinsolaro, policier chargé de la protection de la rédaction de Charlie Hebdo ; *Je suis Clarissa*, en référence à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale abattue à Montrouge ; *Je suis Yohav*, en référence à Yohav Hattab, une des victimes de l'Hyper Casher, *etc.*,
- modification du nom propre en nom commun, souvent écrit avec une majuscule : *Je suis (P/)policier*, en mémoire aux nombreux membres des forces de l'ordre abattus en janvier 2015 ; *Je suis (J)juif*, en témoignage de solidarité avec les victimes de l'Hyper Casher. Si ces exemples ont pour point commun d'utiliser comme élément lexical un terme désignant la fonction ou la confession de certaines victimes, on trouve aussi des exemples plus étonnants :

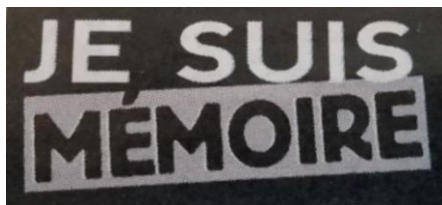


Figure 3 : En-tête « Je suis mémoire », journal gratuit 20 minutes

Force est de constater que la flexibilité d'une formule ne compromet ni son émergence ni sa stabilisation. Peut-être cette flexibilité a-t-elle précisément fait le charme de cette formule, qui permettait d'emblée une polymorphie aisée. C'est là la forme du « charme de la reproductibilité » qu'évoquait PALM (*cf.* citation p. 63).

Deuxième constat qui s'impose : la flexibilité de la formule ne semble pas dépendre de sa stabilisation préalable. Du moins n'est-il pas nécessaire que l'expression soit installée depuis longtemps dans la langue et le discours pour pouvoir évoluer sans compromettre l'effet de reconnaissance. Dans le cas précis de cette séquence, les évolutions ont été très rapides et la propagation soudaine et généralisée sur les réseaux sociaux a largement contribué à la coexistence des formes

« concurrentes »¹⁹ et par là même, à la fixation dans le génome de cette formule, pour ainsi dire, d'une flexibilité qui lui est immédiatement devenue inhérente.

La stabilité dont ce patron fait preuve repose sur la somme de différents éléments dont on peut observer dans les exemples précédemment cités qu'une partie persiste, tandis que d'autres sont gommés. La typographie, par exemple, reste intacte, ou à peu près identique dans les figures 2 et 3 tandis que les éléments lexicaux sont quelque peu bousculés. Dans la figure 1, au contraire, c'est la donnée de reconnaissance typographique qui disparaît, tandis que les éléments lexicaux restent indemnes.

III.1.2 De « Je suis Charlie » à « Je suis Paris »...

Avec un tel succès en janvier 2015 et une telle flexibilité, il n'était pas étonnant de voir cette formule ressurgir après les attentats de novembre. Cette résurgence s'est sans doute fait d'autant plus facilement que :

- la même vague d'identification aux victimes (peut-être cette vague a-t-elle-même été plus forte) et de sursaut face à l'horreur a saisi la population française ;
- la formule initiale s'était ancrée profondément dans la mémoire discursive de la population ;
- entre « Paris » et « Charlie », des similitudes étaient données qui ouvraient grand la porte à la reprise : les deux termes sont bi-syllabiques et partagent les phonèmes vocaliques [a] et [i] dans le même ordre.

Parmi les quelques variations observables dans le sillage de cette nouvelle formule, on repère des procédés de modification similaires à ceux à l'œuvre pour « Je suis Charlie » :



Figure 4: Logo sobre « Je suis Paris »



Figure 5: Logo « Je suis Paris » avec la Tour Eiffel

¹⁹ *Stricto sensu*, ces variations ne se sont pas fait concurrence, exprimant différents élans de solidarité et cohabitant même très souvent.



Figure 6 : Logo plus sophistiqué « Je suis Paris »



Figure 7 : Modification Paris => parisien

La figure 4 conserve les éléments, typographiques notamment, de la formule initiale « Je suis Charlie », ne modifiant que l'élément lexical 'Charlie' en 'Paris'. Quant à la figure 5, la typographie est quelque peu modifiée, tout en conservant les éléments principaux (lettres capitales, lettres blanches sur fond noir, disposition sur deux lignes), tandis qu'un élément symbolique, la Tour Eiffel, fait son apparition, tel le crayon ou le pinceau dans les représentations accompagnant la formule « Je suis Charlie ». La figure 6 est celle s'éloignant le plus de la configuration initiale, avec l'émergence de couleurs, de nouveaux éléments symboliques (Marianne en pleurs) et la modification de l'apparence du slogan, apparaissant désormais sur une ligne. Enfin, la figure 7 présente une variation où le nom propre *Paris* a été remplacé par l'adjectif correspondant *parisien*, variation proche de l'une de celles observées précédemment sur la formule « Je suis Charlie » (*cf.* Je suis policier/juif, *etc.*).

Dans la myriade de modifications rencontrées, on observe aussi que certaines sont des détournements humoristiques de la formule, tel le slogan « Je suis en terrasse », où la modification n'est plus seulement lexicale, mais aussi pragmatique. Ce détournement apparaît à la fois comme un clin d'œil moqueur à la multitude de variations qui ont existé de la formule initiale, comme une certaine forme d'hommage²⁰ teinté de revanche sur le sentiment d'incompréhension face au choix des victimes par les auteurs des attentats-suicides et comme un appel commercial à reprendre le cours de la vie normale et à retourner consommer dans les bars, désertés après les attentats.

Aussi peut-on retenir de ce bref tour d'horizon de ces formules émergées et réactivées dans les deux périodes post-attentats qu'elles ont été créées à partir d'un patron extrêmement simple – d'aucuns qualifieraient ces formules de simplistes – et qui a connu de très nombreuses variations. Ces variations dans leur ensemble présentent des dénominateurs communs : un ancrage (lexical et/ou typographique, *etc.*) avec la formule initiale et une portée d'hommage, d'affichage de sa solidarité. Les divergences, quant à elles, se révèlent peu dérangeantes tant que ces dénominateurs communs restent intacts, allant même jusqu'à des détournements humoristiques.

²⁰ Forme d'hommage très largement moquée sur les réseaux sociaux pour son manque de solennité.

III.1.3 « Je suis X » : que cela signifie-t-il ?

Reste à interroger les raisons, linguistiques, d'un tel succès. Il convient tout d'abord de rappeler que les formules en « Je suis... » ne sont pas l'apanage des attentats de 2015 et que celles qui ont émergé en 2015 s'inscrivent dans la lignée d'un ensemble d'autres citations et formules célèbres et stables :

(22) « Ich bin ein Berliner » (« Je suis un Berlinois ») de John F. Kennedy²¹,

(23) « I am the king of the world » dans le film *Titanic*,

(24) « Je suis ton père » (*Star Wars*),

(25) « I am a man » (slogan de lutte pour les droits civiques et réplique célèbre issue du film *Elephant Man*) dont sont issus de nombreux slogans de révolte contre les discriminations, les erreurs judiciaires et bavures policières, tels que :

(26) « I am Troy Davis, I am Mike Brown », *etc.*

Il est incertain (bien que probable) que les slogans français soient la résultante d'interférences depuis l'anglais. Même sans contamination depuis la sphère anglophone, la multitude et la variété de ces formules montrent, si besoin était, que le patron *Je suis X/I am X/Ich bin X* (où X est un nom propre ou nom commun attribut du sujet) est particulièrement productif et indubitablement efficace, dû à sa simplicité et sa capacité d'ajustement.

Nous nous arrêterons brièvement sur les slogans qui présentent une certaine « proximité » – ce terme reste à éclaircir – avec *Je suis Charlie* et *Je suis Paris*, à savoir :

(22) « Ich bin ein Berliner » (« Je suis un Berlinois ») de John F. Kennedy,

(26) « I am Troy Davis, I am Mike Brown », *etc.*

Tout d'abord, qu'entendons-nous par cette « proximité » ? La similitude lexicale, bien que réelle, ne fait pas tout, puisque nous avons vu que cette construction était particulièrement réceptive à des éléments lexicaux très variés. Premièrement, nous avons restreint ce patron aux acceptions avec nom commun ou propre en attribut du

²¹ Cf. l'article du *Monde* où le créateur du slogan « Je suis Charlie » est interviewé : « La célèbre phrase prononcée par John Fitzgerald Kennedy en 1963 sur le balcon de l'hôtel de ville de Schöneberg – « Ich bin ein Berliner » – sommeillait probablement quelque part dans son inconscient, mais rien n'est est moins sûr non plus : « Je n'y ai pas pensé en trouvant ce slogan », affirme-t-il encore. » (POTET 2015).

D'autre part, signalons que cette formule utilisée par John F. Kennedy, fait explicitement référence à la locution latin *Civis romanus sum* (Je suis citoyen romain).

sujet²². Au-delà de cette proximité en termes de construction, nous opérons une certaine restriction, sémantique : l'exemple (22) se rapproche particulièrement de « Je suis Paris » (qui a eu pour variation « Je suis parisien ») puisque le rapport d'identité vaut pour un lieu ; quant à l'exemple (26), c'est le lien d'identité revendiqué avec un nom propre qui est particulièrement marquant.

D'emblée s'est posée la question suivante : que doit-on comprendre par la revendication d'un tel rapport d'identité ? Cette question a fait l'objet de polémiques et de publications dans les semaines qui ont suivi les attentats de janvier (TODD & LAFORGUE 2015 ; SOUBROUILLARD 2015). À ce moment-là, le questionnement – portant exclusivement sur « Charlie » – se posait principalement en termes historiques, anthropologiques, sociologiques. Le questionnement linguistique, quant à lui, n'a pas émergé avec la même vivacité, bien qu'il soit tout autant digne d'intérêt. Ces deux formules sont de toute évidence idiomatiques, l'idiomaticité se définissant comme suit : « L'idiomaticité est comprise comme une réinterprétation sémantique et/ou opacité et comme étant en lien étroit avec le sens figuré » (DOBROVOL'SKIJ & PIIRAINEN 2005: 39)²³.

On ne peut littéralement, à soi tout seul, être la rédaction de Charlie Hebdo ; à moins de porter le prénom « Charlie », cet énoncé est donc foncièrement faux. En outre, même en étant parisien, nul ne peut prétendre « être Paris ». La réinterprétation sémantique est donc nécessaire pour que ces énoncés soient considérés comme valides ; quant à l'opacité, elle est réelle tant le lien à établir entre le terme « Charlie » et ce qu'il désigne reste flou.

Nous proposons ci-après un tableau rassemblant les types de motivation *a priori* existants :

Types de motivation	Définition
Motivation métaphorique, dont plusieurs sous-types :	Lien établi entre A et B sur la base de l'analogie entre ces deux entités (mots, concepts, idées).
a) Métaphore conceptuelle	Compréhension d'un domaine conceptuel dans les termes d'un autre.
b) Métaphore fondée sur les structures de type <i>frames</i> , <i>scripts</i> , etc.	Les <i>frames</i> , <i>scripts</i> ou scénarios correspondent à des « représentations schématiques de structures et patrons conceptuels correspondant à des croyances, pratiques, institutions, images, etc., qui, au sein d'une communauté

²² Nous excluons par exemple « Je suis venu, (j'ai vu, j'ai vaincu). » où *être* est auxiliaire, « Je suis malade », où l'attribut du sujet est un adjectif, ou « Je pense donc je suis. », où il y a absence d'attribut du sujet.

²³ « *Idiomaticity* is understood as a semantic reinterpretation and/or opacity and as being closely related to figurativeness. ».

	langagière donnée, fournissent une base à l'interaction productrice de sens » ²⁴ (FILLMORE, JOHNSON & PETRUCK 2003), cités par (DOBROVOL'SKIJ & PIIRAINEN 2009: 24). Ils sont constitués de <i>slots</i> , qui sont autant d'éléments caractéristiques propres à un <i>frame</i> (par exemple, un sapin pour le <i>frame</i> Noël, un gâteau pour le <i>frame</i> anniversaire). ²⁵
c) Autres types particuliers de motivation métaphorique, tels les kinégrammes	Aussi appelés somatismes, voire phraséogestes quand ils sont réalisés simultanément à la production verbale de l'expression correspondante, il s'agit de phrasèmes verbalisant certaines activités corporelles ou fictives (SCHMALE 2013: 40).
Motivation symbolique	La réinterprétation sémantique passe par l'activation de structures sémiotico-culturelles concernant un élément à valeur symbolique, dans un système culturel donné.
Motivation intertextuelle	Idiomes dont la structure lexicale renvoie à un texte/une connaissance textuelle.
Motivation indexicale (ou indicielle)	La signification repose sur un parallèle phonique ou pragmatique de l'ordre du symptôme (<i>cf.</i> la sémiotique de PEIRCE (1960)) et qui s'opère sur la base du contexte immédiat.
<i>Blending</i>	Mélange de plusieurs procédés de motivation au sein d'une même unité lexicale.

Tableau 3 : Types de motivation des idiomes, d'après DOBROVOL'SKIJ et PIIRAINEN (2005: chap. 4; 2009: chap. 1) - Reproduction partielle issue d'ESPINAT (2015: 60-61)

Quand on énonce « être Charlie », on n'est pas, mais on établit plutôt un lien de solidarité telle une forme quelque peu abstraite de contiguïté métonymique : je suis Charlie parce que, lorsqu'on s'en prend à ce que représente Charlie, on s'en prend à quelque chose qui m'est cher et essentiel. Telle serait une paraphrase valable pour le verbe 'être'. Et pour ce qui est de « Charlie », d'aucuns y verront un référent désignant de manière détournée la liberté de la presse, d'autres la liberté d'expression en général, d'autres encore ont ainsi signifié leur refus d'une telle ignominie, *etc.* Ce lien établi, ou glissement conceptuel, n'est pas à proprement parler métaphorique, puisqu'il ne repose pas sur une analogie : Charlie ou Paris ne présentent pas de point commun avec l'énonciateur (contrairement par exemple à un énoncé tel que « Je suis un boulet » où le boulet est censé partager des caractéristiques avec l'énonciateur : lourd, difficile à mouvoir, *etc.*). Si l'analyse de ces deux énoncés paraît difficilement métaphorique, on peut cependant à juste titre arguer que le glissement conceptuel de fond relève bien d'une métaphore conceptuelle que l'on pourrait formuler comme suit : LA SOLIDARITÉ

²⁴ « schematic representations of the conceptual structures and patterns of beliefs, practices, institutions, images, *etc.* that provide a foundation for meaningful interaction in a given speech community ».

²⁵ Les glissements conceptuels reposant sur un procédé métonymique relèvent principalement de la catégorie des *frames*, *scripts* et scénarios.

EST UN CONTACT/UNE CONTIGÜITÉ et dont une expression telle *se trouver dans le même bateau/la même galère* serait une autre réalisation.

Poursuivons notre tour d'horizon parmi les motivations envisageables. La motivation intertextuelle est réelle pour « Je suis Paris », dont nombre de locuteurs retraceraient sans doute l'existence à la préexistence de « Je suis Charlie ». En revanche, nous n'avons pas affaire, de toute évidence, à une motivation de type kinégramme ou indexicale. Restent donc la motivation reposant sur des représentations (*frames*, *scripts* et scénarios) et la motivation symbolique. À quelle vitesse une communauté culturelle et langagière peut-elle intégrer des éléments dans son bagage symbolique ou dans son bagage de représentations stéréotypées ? Ce processus peut-il se faire quasiment instantanément – ce qui pourrait expliquer le flou qui présidait à l'interprétation du désigné « Charlie », évoqué plus haut ? Tels sont les questionnements que nous céderons aux sémioticiens.

III.2 Les *hashtags* : futurs grands pourvoyeurs de phrasèmes ?

Les recherches menées en linguistique jusqu'au milieu des années 2000 ne tiennent pas compte des réseaux sociaux comme pourvoyeurs de nouvelles formules à forte potentialité phraséologique : *cf.* par exemple les citations de CHARAUDEAU et STEYER dans le I.2, où seuls les médias que l'on pourrait désormais qualifier de traditionnels et leurs acteurs privilégiés (hommes politiques, célébrités, *etc.*) sont évoqués. L'émergence des réseaux sociaux a cependant considérablement changé la donne. Ils obéissent aux mêmes principes : des suites polylexicales y font leur apparition (éventuellement reprises des médias traditionnels, ou produites par des locuteurs *lambda*) qui font l'objet de reprises et reformulations, évoluant telles des déferlantes ou des lames de fond dans le discours du moment. Sur ce point, la plateforme sociale Twitter présente quelques particularités : son statut de réseau social ne fait aucun doute, mais c'est aussi en partie sa propension à servir de veille documentaire qui en assure le succès. On y voit émerger des *hashtags* représentatifs de l'esprit du moment : état d'esprit du locuteur, plus anecdotique, ou slogan relayé par des milliers, millions ou milliards de missives en référence à un événement particulier. *Je suis Charlie* et *Je suis Paris* n'ont pas fait exception à la règle. Voici quelques-unes des caractéristiques propres à Twitter qui en font, à notre sens, un pourvoyeur méconnu de phrasèmes en puissance obéissant à des logiques somme toute proches de celles déjà évoquées à propos du discours médiatique :

- Les messages transmis sur la plateforme répondent à des codes très contraignants, notamment la limite des 140 caractères qui contribue à une certaine agglutination des messages. Les *hashtags*, par exemple, s'écrivent sans disjonction graphique, remplacée éventuellement par l'usage de majuscules : #jesuisparis ou #JeSuisParis.
- La fonction du *retweet* permet la (re)diffusion instantanée d'un message produit par un autre utilisateur. Cette fonction est devenue, au même titre que le nombre de *followers*, l'aune permettant de mesurer le succès d'un message ou la popularité d'un utilisateur.

- On voit petit à petit apparaître, dans les médias traditionnels notamment, des scores d'audience par *hashtag* représentatifs des tendances de Twitter.
- De nouveaux *hashtags* censés donner aux médias traditionnels ou aux utilisateurs une visibilité sur la plateforme sont créés (c'est le cas notamment des jeux télévisés et émissions diverses : #tlmvpsp²⁶ pour l'émission « Tout le monde veut prendre sa place », *etc.*). Nombre de médias traditionnels, émissions, personnalités, institutions, organisations, *etc.* disposent de leur propre compte Twitter pour relayer des informations ou promouvoir leur action.

Les *hashtags*, puisque c'est d'eux qu'il va être question par la suite, fonctionnent à la fois comme des labels apposés sur un message permettant de le catégoriser et comme une marque d'originalité, d'humour, de solidarité, *etc.* Longtemps réservés aux réseaux sociaux, le *hashtag* a fini par contaminer la langue entière :

- la commission générale de terminologie et néologie en a proposé une traduction : mot-dièse ;
- le *hashtag* apparaît dans le langage oral (une amie récemment, à propos d'un jeune migrant qu'elle a recueilli : « et là ma sœur me dit d'arrêter de le couvrir hashtag j'ai traversé le désert de lybie tout seul à quatorze ans »).

Un *hashtag* peut être constitué d'un mot simple, d'une suite polylexicale (bien que graphiquement jointe) ou d'un acronyme. La proportion des suites polylexicales est considérable (bien que non quantifiable), d'où le rôle sans doute déterminant que les *hashtags* jouent déjà et joueront à l'avenir dans l'émergence de phrasèmes.

Nous tenterons d'illustrer deux phénomènes très différents au moyen de deux *hashtags* particulièrement productifs dans les périodes qui nous intéressent : le *hashtag* #porteouverte et le *hashtag* #prayforparis.

III.2.1 #PorteOuvrte : remotivation de séquences polylexicales

Nous affirmions précédemment que les *hashtags* étaient sans doute déjà devenus ou deviendraient probablement de grands pourvoyeurs de nouveaux phrasèmes. Or, force est de constater qu'ils s'inspirent aussi souvent de phrasèmes existants : en les reprenant tels quels, en les détournant au profit d'un mot d'esprit et/ou en les transformant quelque peu. Le *hashtag* #porteouverte a émergé dans les minutes et heures qui ont suivi les attentats de novembre 2015, alors que des quartiers entiers de Paris étaient bouclés et que de nombreuses personnes erraient dans la capitale au sortir d'un bar et sans pouvoir retourner à leur domicile. Des utilisateurs de Twitter en ont fait usage pour signaler que leur porte était ouverte à ces Parisiens errants face au danger dans certains arrondissements. Ce mot-clef a été le symbole de la solidarité immédiate et de l'hospitalité bienvenue à la suite des attentats et du bouclage de

²⁶ Cet exemple nous permet d'illustrer l'importance de la compression sur la plateforme : le fait que l'acronyme reste ou pas compréhensible importe peu.

certaines quartiers. Son utilisation, évaluée à 500 000 *tweets* (LE NOUVEL OBS), est révélatrice à la fois de cette vague de solidarité, mais aussi de la pertinence de ce « slogan », fortement inspiré du syntagme nominal phraséologique *portes ouvertes*, dont la parenté avec la suite seconde est plus évidente²⁷, et/ou des syntagmes verbaux phraséologiques *la porte de qn. est ouverte (à qn.)/laisser la porte ouverte (à qc.)*. La disparition du pluriel entre la suite originale, désignant souvent une journée dédiée à la découverte d'un lieu ou d'un service, et la suite seconde, révèle la remotivation de la suite. Cette remotivation est partielle puisque dans les deux cas, c'est bien la notion d'accueil facilité qui prévaut, avec la différence qu'il ne s'agissait pas de découvrir un lieu ou un service, mais d'être mis à l'abri par un inconnu. Cette remotivation s'est effectuée sans encombre puisque les messages accompagnaient ce *hashtag* d'indications géographiques sur le lieu dont on ouvrait la porte. Dans les jours qui ont suivi les attentats, cette initiative de solidarité bienvenue a été relayée et applaudie de toutes parts. Sans doute serait-elle passée plus inaperçue si les formules s'étaient multipliées : le consensus rapide et général autour de ce *hashtag* montre sa pertinence et son succès, en partie dus certainement à l'écho résonnant d'un autre phrasème, au sens à la fois proche et facilement détournable.

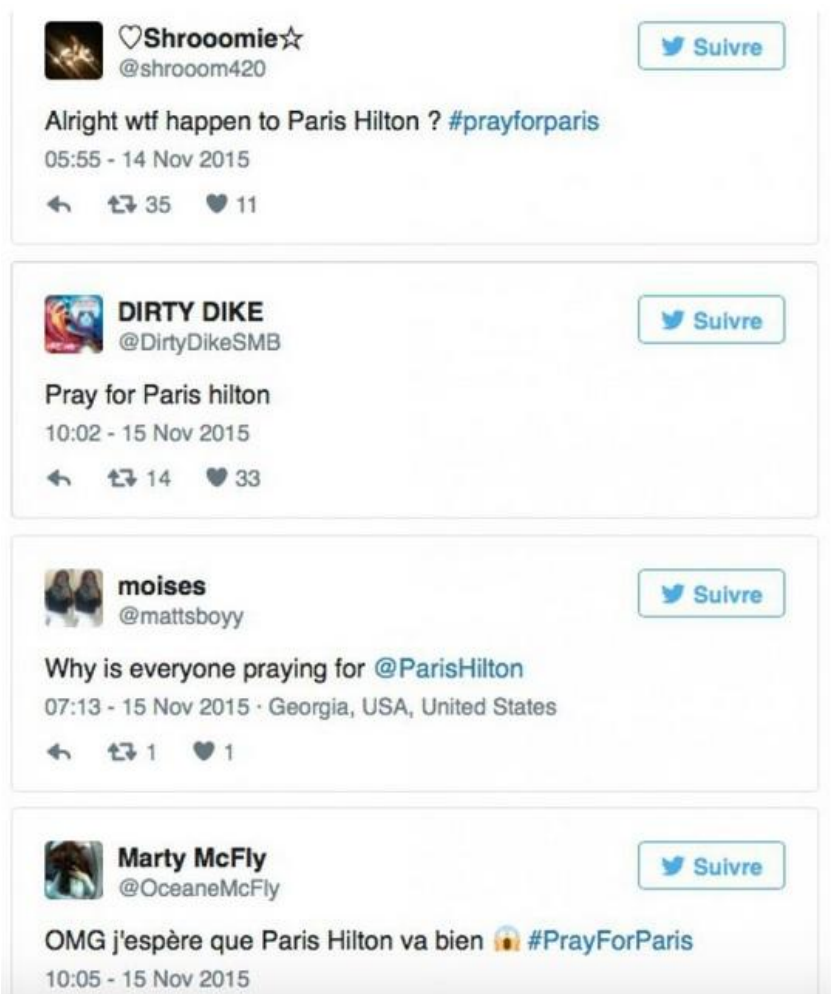
III.2.2 #PrayforParis : du débat semantico-idéologique sur Twitter

S'il est un *hashtag* qui a connu un succès phénoménal au lendemain des attentats, c'est bien le *hashtag* #prayforparis. Ce *hashtag* nous intéresse ici pour deux raisons : pour la difficulté de désambiguïsation²⁸ qu'il a pu représenter pour certains utilisateurs de Twitter et pour les débats auxquels il a donné lieu.

Difficulté de désambiguïsation tout d'abord parce qu'au moment où ce *hashtag* inondait la twittosphère, certains ont pensé qu'il était arrivé quelque chose à Paris Hilton, personnalité *people* américaine particulièrement active sur Twitter :

²⁷ La coexistence des deux variantes #porteouverte et #portesouvertes est en effet avérée, cf. l'article du Nouvel Obs cité.

²⁸ Au malentendu pour le moins cocasse concernant Paris Hilton, il faut ajouter le fait qu'une marque de vêtement portant le nom *prayforparis* existait (les mentions de ce *hashtag* précédant les attentats parisiens concernaient cette marque de vêtements). Cette marque a même été taxée d'avoir repris à son compte le *hashtag* #prayforparis.



Extrait 4 : Exemples de tweets révélateurs de la difficulté de désambiguïisation concernant le hashtag #prayforparis

Ces quelques exemples posent question et poussent à des interprétations diverses, qui ne s'excluent pas nécessairement :

- L'émergence et la contagion extrêmement rapides de certains *hashtags* devançant même la propagation de l'information sur l'événement qui a donné lieu à l'émergence du *hashtag* correspondant.
- Twitter représente un microcosme, un autre monde virtuel avec ses personnalités particulièrement présentes et/ou influentes, au point que pour certains, la clef de décodage se trouve en premier lieu au sein de la twittosphère, avant même de concerner le monde extérieur.
- La brièveté des messages inondant la twittosphère peut se révéler problématique en termes de décodage pour les récepteurs de ces missives extrêmement courtes. Parce que la contrainte du nombre de caractères est réelle et parce que peu d'informations fiables filtrent dans les instants suivant de tels événements, un *hashtag* ne livre pas suffisamment d'éléments de compréhension pour quiconque ne dispose pas des mêmes informations.

Force est donc de constater que les *tweets* en général et les *hashtags* en particulier ne dérogent pas aux règles de l'usage de la langue : l'ancrage dans le contexte est primordial pour le décodage du message, et l'est peut-être même d'autant plus que les messages sont extrêmement courts et inscrits dans un microcosme habitué à l'émergence privilégiée de certaines nouvelles (Twitter est un relais privilégié des rumeurs concernant les célébrités).

En outre, ce *hashtag* a été au centre de nombreuses polémiques sur Twitter concernant l'emploi du terme *pray*. Tout d'abord, notons que la suite *#prayfor...* fait partie de ces patrons dont un emplacement reste à remplir : *Paris* n'a donc été qu'un terme parmi mille autres à remplir cet espace libre. Toutefois, l'évocation de la prière semblait entrer en résonance assez négativement avec la teneur des événements parisiens. Face à l'immense succès du *hashtag* (Twitter a indiqué qu'en date du 14/11/2015 dans l'après-midi, 6,7 millions de mentions de ce *hashtag* avaient été faites, avec un pic à minuit atteignant 17 000 *tweets* par minute), on a observé une vague de voix contraires (LE VAILLANT & LIBÉRATION 2015) intimant à ceux qui signalaient ainsi leur empathie à choisir un autre terme, puisque c'est précisément au fanatisme religieux que l'on devait cette terreur. Le dessin de Joann Sfar, notamment, a été largement relayé sur les réseaux sociaux pour signaler ce désaccord sémantique – et proposer au passage un *hashtag* de remplacement :



Figure 8 : Dessin de Joann Sfar concernant le *hashtag* #prayforparis

L'ensemble de ce débat (parfois animé) autour de la pertinence du terme *pray* est le fait d'une polysémie qui lui est devenue inhérente sous sa forme de *hashtag*. D'aucuns le comprennent et l'utilisent comme une marque de solidarité et d'empathie, dont la signification religieuse est largement atténuée, voire absente ; d'autres lui conservent cette composante sémantique religieuse de premier plan. Le contexte dans lequel cette suite polylexicale est énoncée est, à notre sens, importante : cette suite, énoncée dans un contexte d'interaction orale, aurait-elle le même sens que sous sa forme de *hashtag* ? Le *hashtag* a valeur de slogan, de message comprimé et souvent quelque peu détourné. Aussi est-il probable que les termes apparaissant dans ces *hashtags* connaissent une autre évolution de la signification que les mêmes termes dans leur utilisation « normale ».

Reste posée la question de la durée d'existence de ces suites polylexicales apparues sous forme de *hashtags* et fortement candidates – un temps du moins – à l'avenir de phrasème. Nous avons donc mené une brève requête sur une période très

récente pour voir si ce *hashtag* subsistait six mois après les attentats de novembre. Sur dix jours du mois de mai 2016, un peu plus de 2000 *tweets* relayaient ce *hashtag* :

Requête #prayforparis 18/05/2016 – 29/05/2016 (12:00:00)	Nombre de <i>tweets</i> 2346	En excluant les <i>retweets</i> : 2346 – 669 = 1677
--	-------------------------------------	---

Tableau 4 : Requête #prayforparis 18/05 au 29/05/2016

À ce chiffre doivent être retranchés les *retweets* (reprises de *tweets*) qui, s'ils servent bien à assurer la survivance d'un *hashtag*, ne sont pas la production spontanée de ce *hashtag*. On aboutit alors à un peu plus de 1500 *tweets* originaux (toutes langues confondues). Ces chiffres sont évidemment sans commune mesure avec les millions de mentions du *hashtag* dans les heures et jours succédant les attentats. Est-ce à dire que cette suite polylexicale a quitté notre mémoire discursive ? Il semble présomptueux d'annoncer la disparition de ce phrasème quelques semaines après l'événement qui l'a fait surgir à la surface : la survivance de la suite #prayfor... suffit largement à une perpétuelle réactivation actualisée de suites similaires ; et il suffira malheureusement d'un autre événement tragique à Paris pour que ce *hashtag* ressurgisse des tréfonds de nos mémoires collective et discursive.

Conclusion

Comme toute nouvelle réalité du monde, un « événement » est susceptible de faire naître de nouvelles dénominations, mono- aussi bien que polylexicales. Cet article nous a permis de mettre en lumière certaines de ces suites polylexicales et à peu près stables, mais dont l'avenir en tant que phrasème intégré dans la langue reste incertain. Ces formules sont l'empreinte laissée dans la langue par un épisode de notre histoire culturelle, et leur capacité à intégrer durablement notre lexique mental dépend à la fois de la vivacité de cette mémoire discursive collective, mais aussi de la plus-value sémantique et/ou pragmatique que présentent ces nouvelles dénominations par rapport à celles qui s'imposaient jusqu'alors.

L'émergence de ces nouvelles suites à forte potentialité phraséologique permet d'assister aux débats au sein de la communauté langagière déclenchés par l'avènement de ces nouvelles séquences. Le sens de « pray for paris » ou « Je suis Charlie » va-t-il vraiment de soi ? La similitude entre l'« état d'urgence » (politique) et l'évocation de victimes en « état d'urgence absolue » représente-t-elle un obstacle à la naissance d'un nouveau sens ? Ces expressions, dont l'émergence a été fulgurante, sont-elles plus ou moins sujettes à l'ambiguïté ? Le présent article a permis, espérons-le, de dresser un constat de certaines tendances et de mettre au jour quelques pistes.

Aussi avons-nous pu montrer que l'expression « en état/situation d'urgence absolue » semblait s'inscrire petit à petit dans le discours médiatique, concurrençant des expressions comme « grièvement blessé », « dans un état critique » ou « au pronostic vital engagé ». Quant aux formules comme *Je suis Charlie*, *Je suis Paris* ou *Pray for Paris*, elles semblent plus enclines à rester des signes langagiers hautement symboliques d'événements funestes. Est-ce à dire qu'elles seront oubliées, une fois

l'événement moins présent dans les esprits ? Certainement pas : leur empreinte reste réelle, même si leur réactualisation telle quelle dans la langue en lien avec de nouveaux contextes et de nouveaux événements est peu plausible – du moins souhaitons-nous que de tels événements ne se reproduisent pas de si tôt. En revanche, leur puissance symbolique semble *a priori* d'autant plus forte que ces séquences ont été partie prenante dans le processus de deuil collectif : prenons-en pour preuve le nombre de pancartes arborant le slogan *Je suis Charlie* ou une de ces variations lors des grandes marches républicaines des 10 et 11 janvier 2015. La preuve de leur empreinte se ressentira certainement dans le lien que les locuteurs seront amenés à tisser entre de nouvelles suites présentant des similitudes avec ces suites initiales.

La proximité temporelle avec les événements en question laisse de nombreux points d'interrogation, notamment quant au devenir de ces formules dont on ne sait s'il faut leur souhaiter un destin d'éphémère, qu'aucun nouvel événement dramatique ne viendrait réactiver, ou une pérennité, propice à la mémoire collective.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, Jacqueline. 1984. Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages* 19(73). 98-111.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1998. Le guillemet, un signe de « langue écrite » à part entière. In Jean-Marc Defays, Laurence Rosier & Françoise Tilkin (éds.), *À qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997*, 373-388. (Champs linguistiques). De Boeck Supérieur.
- Brunner, Pascale, Chiara Elefante, Stavroula Katsiki & Licia Reggiani (éds.). 2014. *Interpréter l'événement : Aspects linguistiques, discursifs et sociétaux*. Limoges: Lambert-Lucas.
- Burger, Marcel. 2010. Le cadrage de la communication dans les médias. *Communication. Information médias théories pratiques* 27(2). 18-50.
- Cassely, Jean-Laurent. 2016. «Je Suis Charlie», anatomie d'un symbole. *Slate.fr*. <http://www.slate.fr/story/112387/je-suis-charlie-anatomie-symbole> (1 juillet, 2016).
- Charaudeau, Patrick. 2002. La vérité prise au piège de l'émotion. *Dossiers de l'audiovisuel*(104). 31–35.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Les médias et l'information: l'impossible transparence du discours*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Charaudeau, Patrick. 2006. La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif. *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 44. 27–38.
- Charaudeau, Patrick. 2010. Une éthique du discours médiatique est-elle possible? *Communication. Information médias théories pratiques* 27(2). 51-75.
- Clayman, Stephen E. 2008. Talk in interaction as a locus for media studies. In Marcel Burger (éd.), *L'Analyse linguistique du discours des médias: théories, méthodes et enjeux. Entre sciences du langage et sciences de la communication et des médias*. Québec : Nota Bene.
- Dobrovolskij, Dmitrij & Elisabeth Piirainen. 2005. *Figurative Language : cross-cultural and cross-linguistic perspectives*. (Current research in the semantics/pragmatics interface 13). Amsterdam: Elsevier.
- Dobrovolskij, Dmitrij & Elisabeth Piirainen. 2009. *Zur Theorie der Phraseologie. Kognitive und kulturelle Aspekte*. Tübingen: Stauffenburg Verlag.
- Espinat, Marine. 2013. « C'est là que la chaussure appuie »: Aspects didactiques de la compréhension et traduction d'idiomes. *ELIS - Échanges de linguistique en Sorbonne* 1. 1-23.
- Espinat, Marine. 2015. *L'emploi d'unités polylexématiques idiomatiques à l'oral - Aspects linguistiques et psycho-cognitifs (corpus allemand et français)*. Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.
- Fillmore, Charles J., Christopher R. Johnson & Miriam RL Petruck. 2003. Background to FrameNet. *International journal of lexicography* 16(3). 235–250.
- Jakobson, Roman. 2003. *Essais de linguistique générale*. (Trans.) Nicolas Ruwet. Paris: Éditions de Minuit.

- Le Nouvel Obs. Attentats de Paris : les internautes solidaires avec #PorteOuverte. *L'Obs*. <http://tempsreel.nouvelobs.com/attentats-terroristes-a-paris/20151114.OBS9444/attentats-de-paris-les-internautes-solidaires-avec-porteouverte.html> (28 mai, 2016).
- Le Vaillant, Luc & Libération. 2015. C'est gentil, mais ne vous sentez pas obligé de prier pour Paris. *Libération.fr*. http://www.liberation.fr/france/2015/11/17/c-est-gentil-mais-ne-vous-sentez-pas-oblige-de-prier-pour-paris_1414051 (29 mai, 2016).
- Londei, Danielle, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré & Licia Reggiani. 2013. Les sens de l'événement. In Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré & Licia Reggiani (éds.), *Dire l'événement: langage, mémoire, société*, 11-20. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Moirand, Sophie. 2007. *Les discours de la presse quotidienne - observer, analyser, comprendre*. (Linguistique nouvelle). Paris: PUF.
- Palm, Christine. 1997. *Phraseologie: eine Einführung*. (Narr-Studienbücher). Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Peirce, Charles Sanders. 1960. *Collected Papers of Charles Sanders Peirce - Principles of philosophy and Elements of logic*. (Ed.) Charles Hartshorne, Paul Weiss & Arthur Walter Burks. . Vol. 1. Harvard University Press.
- Potet, Frédéric. 2015. «Je suis Charlie», c'est lui. *Le Monde.fr*. http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/01/09/je-suis-charlie-c-est-lui_4552523_4497186.html (1 juillet, 2016).
- Présidence de la République. Déclaration à la suite de l'attentat au siège de Charlie Hebdo. *www.elysee.fr*. <http://www.elysee.fr/videos/declaration-suite-a-l-039-attentat-au-siege-de-charlie-hebdo/> (3 mars, 2016).
- Rey-Debove, Josette. 1997. *Le métalangage: étude linguistique du discours sur le langage*. Paris, France: A. Colin.
- Schmale, Günter. 2013. Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière. *Langages* n° 189(1). 27-45.
- Soubrouillard, Régis. 2015. De quoi « Charlie » était-il le nom ? Text. *Marianne*. <http://www.marianne.net/quoi-charlie-etait-il-nom-100233351.html> (17 mai, 2016).
- Souyri, Pierre-François. 2015. Kamikazes, vous avez dit kamikazes ? *L'Histoire*. <http://www.histoire.presse.fr/actualite/kamikazes-vous-avez-dit-kamikazes-18-11-2015-138740> (7 mai, 2016).
- Steyer, Kathrin. 1997. *Reformulierungen: sprachliche Relationen zwischen Äußerungen und Texten im öffentlichen Diskurs*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Todd, Emmanuel & Philippe Laforgue. 2015. *Qui est Charlie ? : Sociologie d'une crise religieuse*. Paris: Seuil.
2015. *Extrait cours Philippe Monneret sur événements du 13 novembre 2015*. Université Paris-Sorbonne, UFR Langue française: Monneret. <https://www.youtube.com/watch?v=wHW-f3yOTHA> (1 juillet, 2016).